**Cycle 4**

|  |  |
| --- | --- |
| **ORAL- cycle 4** | |
| **Comprendre et s’exprimer à l’Oral** | **Compétences et connaissances associées** |
| **Attendus en fin de cycle**  - Comprendre et interpréter des discours oraux élaborés (récit, exposé magistral, émission documentaire, journal d’information, etc.) ;  − Élaborer et prononcer une intervention orale continue de cinq à dix minutes (présentation d’une oeuvre littéraire ou artistique, exposé des résultats d'une recherche, défense argumentée d’un point de vue) ;  − Participer à un débat de manière constructive et en respectant la parole de l'autre ;  − Lire un texte à haute voix de manière claire et intelligible ; dire de mémoire un texte littéraire ; s’engager dans un jeu théâtral. | |
| Comprendre et interpréter des messages et des discours oraux complexes. | * Identifier les visées d’un discours oral * Distinguer explicite et implicite. |
| S’exprimer de façon maîtrisée en s’adressant à un auditoire. | * Savoir présenter un compte rendu à l’oral. * Savoir faire partager son point de vue sur une lecture, une œuvre, une situation. * Savoir utiliser des supports écrits pour l’expression orale. * Savoir raconter une histoire. |
| Participer de façon constructive à des échanges verbaux. | * Construire des relations avec autrui dans un échange, une conversation, une situation de recherche. * Participer à un débat, exprimer une opinion argumentée et prendre en compte son interlocuteur. * Animer et arbitrer un débat. |
| Exploiter les ressources expressives et créatives de la parole. | * Savoir utiliser les ressources de la voix, de la respiration, du regard, de la gestuelle, pour lire, dire de mémoire, interpréter une scène de théâtre, un poème, etc, donner du relief à sa propre parole lors d’une prestation orale. |
| |  | | --- | | **S’exprimer à l’oral** | | * Qu’il soit capable d’une prise de parole continue d’une durée variable selon les types de discours (de 5 cinq à dix minutes au maximum, si le propos croise narration, description, opinion et argumentation, moins s’il s’agit d’une seule de ces composantes), avec quelques relances de la part du professeur si nécessaire. | | * Qu’il puisse exprimer une impression, un avis, une opinion de manière raisonnée, en respectant les formes d’un oral codifié et sociabilisé. | | * Qu’il sache faire preuve d’une relative liberté dans sa prise de parole par rapport à ses notes de préparation. | | **Comprendre des énoncés oraux** | | * Reformuler le sens général d’un discours oral découvert de manière autonome et adapté par ses références et son niveau de langue aux connaissances définies par les programmes. | | * Rendre compte de la teneur générales de discours oraux complexes (conversations, débats) |   **D1-1 Grille par domaine**  **Langue française à l’oral et à l’écrit** | |

|  |  |
| --- | --- |
| **LIRE – cycle 4** | |
| **Lire** | **Compétences et connaissances associées** |
| **Attendus en fin de cycle**   * Lire et comprendre en autonomie des textes variés, des images et des documents composites, sur différents supports (papier, numérique) ;   − Lire, comprendre et interpréter des textes littéraires en fondant l’interprétation sur quelques outils d’analyse simples ;  - Situer les textes littéraires dans leur contexte historique et culturel ;  − Lire une oeuvre complète et rendre compte oralement de sa lecture ;  − Lire et comprendre, pour chaque niveau du cycle, au moins trois oeuvres complètes du patrimoine étudiées en classe, trois oeuvres complètes, notamment de littérature de jeunesse, en lecture cursive, et trois groupements de textes (lecture analytique ou cursive). | |
| Contrôler sa compréhension, devenir un lecteur autonome. | * Vérifier sa compréhension de l’écrit de façon autonome. * Etre capable de justifier son interprétation en s’appuyant précisément sur le texte. * Etre capable d’adapter sa lecture à l’objectif affiché. * Savoir choisir un livre adapté à son niveau de lecture, ses goûts et ses besoins. |
| Lire des textes non littéraires, des images et des documents composites (y compris numériques). | * Connaître les caractéristiques des différents documents étudiés (article de presse d’information et scientifique, essais, textes documentaires, schémas, graphques, tableaux, images fixes et mobiles, etc.) * Savoir décrire et analyser l’image fixe et mobile. |
| Lire des œuvres littéraires et fréquenter des œuvres d’art. | * Lire des œuvres appartenant à différents genres littéraires. * Lire des textes appartenant à différentes époques, en lien avec le programme d’histoire. * Etre capable de relier œuvre littéraire et œuvre artistique. |
| Élaborer une interprétation de textes littéraires. | * Connaître les caractéristiques majeures de l’esthétique des genres. * Être capable de situer les oeuvres lues dans leur époque, leur contexte de création.   - Avoir des repères d’histoire littéraire et culturelle, en lien avec le programme d’histoire.  - Percevoir les effets esthétiques et significatifs de la langue littéraire.  - Être capable d’en analyser les sources : notions d’analyse littéraire, de procédés stylistiques. |
| **D1-1 Grille par domaine**   |  | | --- | | **Lire et comprendre l’écrit** | | * Compréhension d’un texte inconnu d’environ trente lignes ou d’un document associant image et énoncé écrit, en s’appuyant sur des éléments d’analyse précis et en mobilisant ses connaissances linguistiques et culturelles. | | * Compte rendu de ce qu’il retient de la lecture d’une œuvre et la mise en évidence de l’essentiel d’un texte long ; | | |

|  |  |
| --- | --- |
| **ÉCRIRE – cycle 4** | |
| **Écrire** | **Compétences et connaissances associées** |
| **Attendus en fin de cycle**  - Communiquer par écrit et sur des supports variés (papier, numérique) un sentiment, un point de vue, un jugement argumenté en tenant compte du destinataire et en respectant les principales normes de la langue écrite ;  − Formuler par écrit sa réception d’une oeuvre littéraire ou artistique ;  − Rédiger, en réponse à une consigne d’écriture, un écrit d’invention s’inscrivant dans un genre littéraire du programme, en s’assurant de sa cohérence et en respectant les principales normes de la langue écrite ;  − Utiliser l’écrit pour réfléchir, se donner des outils de travail. | |
| Exploiter les principales fonctions de l’écrit. | * Comprendre le rôle historique et social de l’écriture. * Utiliser l’écrit pour penser et apprendre (recourir aux écrits de travail et aux écrits réflexifs – connaître les techniques et les usages de la prise de note) |
| Adopter des stratégies et des procédures d’écriture efficaces. | **Acquérir et mettre en oeuvre une démarche d’écriture** (qui doit devenir progressivement autonome) :  **-**prendre en compte le destinataire, les visées du texte, les caractéristiques de son genre et le support d'écriture dès la préparation de l'écrit et jusqu'à la relecture ultime ;  **-** mettre en oeuvre des stratégies permettant de trouver des idées ou des éléments du texte à écrire ;  **-** organiser l’écrit en fonction des règles propres au genre du texte à rédiger et à son support : connaissance des caractéristiques des genres littéraires pour composer librement des écrits, en intégrant éventuellement différents supports ;  **-** respecter les normes de l’écrit dès la première phase d’écriture (brouillon) : normes qui assurent l’unité et la cohérence du texte, mais aussi normes linguistiques**.**  **Vérifier et améliorer la qualité de son texte (être capable de mettre à distance son texte pour l’évaluer et le faire évoluer**), en cours d’écriture, lors de la relecture et *a posteriori* :  - être conscient de ses fragilités et apprendre à **identifier des zones d’erreurs** possibles de manière autonome afin de faciliter la révision ;  - prendre en compte les normes de l’écrit pour réviser son texte : **cohérence**, **cohésion** (syntaxe, énonciation, éléments sémantiques qui assurent l’unité du texte) et **normes linguistiques** ;  - savoir recourir à la modalisation. |
| Exploiter des lectures pour enrichir son écrit. | - Connaître les principaux genres littéraires et leurs caractéristiques.  - Être capable de transférer dans ses propres écrits le lexique, les tournures syntaxiques découverts lors de lectures.  - Utiliser des outils d’analyse des textes.  - Être capable d’adapter sa lecture à l’objectif affiché.  - Savoir choisir un livre adapté à son niveau de lecture, à ses goûts et à ses besoins. |
| Passer du recours intuitif à l’argumentation à un usage plus maîtrisé. | - Connaître les principales fonctions et caractéristiques des discours argumentatifs ;  - Repérer et identifier des procédés destinés à étayer une argumentation (organisation du propos, choix des exemples, modalisation) ;  -Être capable de structurer clairement un texte argumentatif et de l’illustrer. |
| |  | | --- | | **Écrire** | | * Qu’il soit capable de réponses écrites et développées et argumentées à des questions de compréhension et d’analyse d’un texte et/ou une image. | | * Qu’il sache écrire un texte pouvant aller jusqu’à 2000 à 3000 signes dans une langue globalement correcte, en cohérence avec les attendus en étude de la langue et suffisamment riche pour lui permettre de produire un texte d’invention, intéressant et conforme à l’énoncé de l’exercice, ou d’exprimer sa pensée de manière argumentée et nuancée. | | * Que le texte produit soit rédigé dans une langue suffisamment maîtrisée pour que son intelligibilité ne soit pas compromise. | | * Que le vocabulaire spécialisé soit réinvesti à bon escient. |   **D1-1 Grille par domaine** | | |

|  |  |
| --- | --- |
| **LANGUE – cycle 4** | |
| **Comprendre le Fonctionnement de la langue** | **Compétences et connaissances associées** |
| **Attendus en fin de cycle**  − Mobiliser les connaissances orthographiques, syntaxiques et lexicales en expression écrite et orale ainsi qu’en révision de texte, dans des contextes variés ;  − Être capable d’analyser les principaux constituants d’une phrase simple et complexe ;  − Être capable d’orthographier les mots d’usage courant, de conjuguer correctement les verbes, de pratiquer les accords dans le groupe nominal. | |
| Connaître les différences entre l’oral et l’écrit. | **Aspects syntaxiques** :  - comprendre que la syntaxe de l’oral est différente de celle de l’écrit ;  - être capable de transposer des énoncés oraux à l’écrit et inversement ;  - être capable d’insérer dans un texte des paroles rapportées : discours direct, indirect, indirect libre.  **Formes orales et formes graphiques** :  - connaître les incidences de l’écrit sur l'oral (liaison) et de l’oral sur l’écrit (élision).  **Aspects lexicaux** :  - mesurer les écarts de niveau de langue entre l’oral et l’écrit ;  - être capable de recourir, dans le cadre de l’oral scolaire, à des éléments lexicaux de niveau soutenu. |
| Analyser le fonctionnement de la phrase simple et de la phrase complexe. | **Fonctionnement de la phrase simple :**  - distinguer les principaux constituants de la phrase et les hiérarchiser.  - identifier et analyser les constituants de la phrase simple :  − être capable de reconnaître le sujet même dans les cas complexes (sujet éloigné) ;  − approfondir la connaissance du COD et du COI.  − identifier les compléments circonstanciels (*NB : temps, lieu et cause abordés au cycle 3*).  - analyser la phrase à la forme impersonnelle.  - élargir ses connaissances des fonctions grammaticales :  − identifier l’attribut du COD ;  − identifier les expansions du nom déjà abordées au cycle 3 (épithète, complément du nom) ;  − identifier l’apposition  - identifier les classes de mots :  − identifier les classes de mots abordées aux cycles précédents ainsi que les groupes de mots : nom, verbe, adjectif et ses degrés (comparatif et superlatif), article défini, article indéfini, déterminant possessif, déterminant démonstratif, pronom personnel sujet et objet, adverbe, préposition, conjonction de coordination et de subordination, groupe nominal ;  − différencier déterminant (article défini, indéfini, partitif, déterminant possessif, interrogatif, indéfini, exclamatif, numéral), adjectif et ses degrés (comparatif et superlatif) et pronom (personnel, possessif, démonstratif, indéfini, interrogatif, relatif, adverbial).  - identifier les types (déclaratif, interrogatif, impératif) et les formes (négative, passive, exclamative, impersonnelle) de phrase.  **Fonctionnement de la phrase complexe** :  - distinguer phrase simple / complexe ;  - identifier les constituants de la phrase complexe (par analogie avec les constituants de la phrase simple) ;  - connaître les notions de juxtaposition, coordination, subordination ;  - analyser les positions des propositions subordonnées (conjonctive, interrogative indirecte, relative, infinitive, participiale) et leurs relations avec les autres constituants de la phrase ;  - comprendre la fonction grammaticale des propositions subordonnées dans la phrase ;  - comprendre le fonctionnement de la proposition subordonnée relative et identifier la fonction du pronom relatif dans la subordonnée.  **Rôle de la ponctuation :**  - analyser le rôle syntaxique des signes de ponctuation et utiliser ces signes à bon escient. |
| Consolider l’orthographe lexicale et grammaticale. | **Connaître le fonctionnement des chaînes d'accord** :  - maîtriser l’accord dans le groupe nominal complexe (avec plusieurs noms, plusieurs adjectifs, une relative, des déterminants comme *tout, chaque, leur*, etc.) ;  - maîtriser l’accord du participe passé avec *être* (à rapprocher de l’adjectif) et avec *avoir* (cas du COD antéposé) - cas simples ;  - maîtriser l’accord de l’adjectif et du participe passé mis en apposition ;  - maîtriser l’accord du verbe dans les cas complexes (sujet éloigné du verbe, avec plusieurs noms, avec plusieurs personnes, pronom relatif, collectif ou distributif, indiquant une quantité, présence d'un pronom ou d'un autre groupe syntaxique entre le donneur d'accord et le verbe, etc.).  **Maîtriser la morphologie verbale écrite** en appui sur les régularités et la décomposition du verbe (radical, terminaison qui comporte les marques de mode/temps, marques de personne pour les modes personnels) :  - connaître les verbes pronominaux ;  - identifier les principaux temps et modes (personnels et non personnels) ;  - former les temps simples : systématiser les règles de construction des formes verbales aux différents temps simples (temps de l’indicatif, impératif présent, subjonctif présent, conditionnel présent) à partir de la connaissance des bases verbales.  - construire les temps composés ; connaître les formes du participe passé des verbes (é, i, u et formes avec consonne finale) ;  - construire le passif et analyser ses effets de sens.  - mémoriser le présent, l’imparfait, le futur, le passé simple, le passé composé, le plus-que-parfait, le futur antérieur et le passé antérieur de l’indicatif, le présent et le passé du conditionnel, l'impératif présent, le présent, le passé, l’imparfait et le plus-que-parfait du subjonctif à toutes les personnes pour :  - *être* et *avoir* ;  - les verbes des trois groupes ;  - les verbes irréguliers du 3e groupe : *faire, aller, dire, venir, pouvoir, voir, vouloir, prendre, savoir, falloir, valoir*.  - **Mettre en évidence le lien entre le temps employé et le sens :**  - être initié à la valeur des temps à partir d'observations et de comparaisons : opposition entre temps simples et temps composés (non accompli/ accompli); opposition entre temps qui embrassent ou non l’action dans sa totalité (borné/non borné : *elle lut une page/elle lisait une page*) ;  - observer l’incidence de la valeur des temps sur leurs emplois (premier plan/arrière-plan) ;  - connaître les principaux emplois des différents modes.  - mémoriser l’orthographe des affixes (préfixes, suffixes) et de leur effet éventuel sur le radical ;  - utiliser sa connaissance de l’étymologie pour orthographier les mots ayant la même racine ;  - mémoriser l’orthographe du lexique appris ;  - observer la formation, les analogies, les régularités et construire des réflexes orthographiques. |
| Enrichir et structurer le lexique. | **- Enrichir son lexique par les lectures**, en lien avec les entrées du programme de culture littéraire et artistique, par l’écriture, par les diverses activités conduites dans toutes les disciplines ;  - **Enrichir son lexique par l’usage du dictionnaire** ou autres outils en version papier ou numérique ;  - **Savoir réutiliser à bon escient, à l’écrit et à l’oral, le lexique appris** ;  - **Savoir réutiliser à bon escient, à l’écrit et à l’oral, le lexique appris** ;  - **Observer la formation des mots** : dérivation et composition, étymologie et néologie, locutions, graphie des mots, notamment à partir d'éléments latins et grecs ou empruntés aux langues étrangères ; mettre en évidence les changements de catégorie syntaxique induits par la dérivation (*déménager*/*déménagement* ; *beau*/*beauté*, etc.) et de leurs incidences orthographiques ;  - **Connaître le sens des préfixes et suffixes les plus fréquents** et de certaines racines latines et grecques ;  - **Mettre en réseau des mots** (groupements par champ lexical, par famille de mots et par champ sémantique) et maîtriser leur classement par degré d'intensité et de généralité ;  - **Analyser le sens des mots** : polysémie et synonymie, antonymie et homonymie, nuances et glissements de sens, locutions, construction des verbes et variations de sens, dénotation, connotation et niveaux de langue ;  - **Utiliser différents types de dictionnaires et d’outils numériques.** |
| Construire les notions permettant l’analyse et l’élaboration des textes et des discours. | **Observer les variations de la langue en fonction des enjeux de la communication :**  - repérer ce qui détermine un niveau de langue (situation de communication, enjeu, etc.), et ce qui le caractérise (organisation du propos, lexique, syntaxe) à partir de quelques exemples contrastés ;  - observer la variation à travers le repérage de différentes manières d'exprimer une même idée ou une idée nouvelle : évolution du sens des mots selon les époques, néologie, emprunts ; variation en fonction du lieu, du contexte, du moyen de communication.  **Prendre en compte les caractéristiques des textes lus ou à rédiger :**  - identifier et interpréter les éléments de la situation d'énonciation : *qui parle à qui ? où ? quand ?* (marques de personne, de lieu et de temps) ; prendre en compte la situation d'énonciation dans l’écriture ; repérer et savoir utiliser les phénomènes d'accord en relation avec l'énonciation (*je, tu*) ;  - reconnaître et utiliser les paroles rapportées, directement ou indirectement ;  - identifier et utiliser des marques d'organisation du texte (mise en page, typographie, ponctuation, connecteurs) ;  - reconnaître des formes actives/passives et leurs valeurs sémantiques ; connaître les permutations pour marquer l'insistance ou l’emphase ; savoir recourir aux présentatifs ; valeur sémantique de la phrase impersonnelle. |
| |  |  | | --- | --- | | **Exploiter les ressources de la langue** |  | | * Qu’il mobilise les connaissances et procédures orthographiques et syntaxiques étudiées pour produire un texte pouvant aller jusqu’à 2000 à 3000 signes dans une langue globalement correcte. |  | | * Qu’il puisse réviser un énoncé produit par lui-même ou un autre scripteur à partir d’indications orientant cette révision. |  | |  |  | | * Qu’il sache analyser en contexte des unités lexicales en les mettant en relation et en se fondant sur l’analyse de leur forme. |  | | * Qu’il sache analyser les propriétés d’un ou plusieurs éléments linguistiques en les référant au système de la langue et en les comparant éventuellement au système d’une autre langue. |  | | **Réfléchir sur le système linguistique** |  | | * Qu’il mobilise les connaissances et procédures orthographiques et syntaxiques étudiées pour produire un texte pouvant aller jusqu’à 2000 ou 3000 signes dans une langue globalement correcte. |  | | * Qu’il puisse réviser un énoncé produit par lui-même ou un autre scripteur à partir d’indication orientant cette révision. |  | | * Qu’il sache analyser en contexte des unités lexicales en les mettant en relation et en se fondant sur l’analyse de leur forme. |  | | * Qu’il sache analyser les propriétés d’un ou plusieurs éléments linguistiques en les référents au système de la langue et en les comparant éventuellement au système d’une autre langue. |  |   **D1-1 Grille par domaine** | |
| **CULTURE LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE** | |
| **Acquérir des éléments de Culture littéraire et artistique** |  |
| Mobiliser des références culturelles pour interpréter les textes et les créations artistiques et littéraires et pour enrichir son expression personnelle. | |
| Établir des liens entre des créations littéraires et artistiques issues de cultures et d’époques diverses. | |

|  |
| --- |
| **Terminologie utilisée** |

Nature (ou classe grammaticale) / fonction.

Nom (nom propre, nom commun) / groupe nominal / verbe / déterminant (article défini, article indéfini, article partitif, déterminant possessif, déterminant démonstratif, déterminant numéral, déterminant indéfini, déterminant exclamatif, déterminant interrogatif) / adjectif / pronom (pronom personnel, pronom démonstratif, pronom possessif, pronom indéfini, pronom interrogatif, pronom relatif) / adverbe / conjonction (conjonction de subordination, conjonction de coordination) / préposition / interjection.

Sujet du verbe / COD / COI / attribut du sujet / attribut du COD / complément circonstanciel / complément du nom / épithète / apposition.

Verbe : groupes - radical - marque du temps - marque de personne / terminaison / mode / aspect.

Mode indicatif, temps simples : présent, imparfait, passé simple, futur ; temps composés : passé composé, plus-que-parfait, passé antérieur, futur antérieur //

Mode conditionnel présent, passé //

Mode subjonctif, présent, passé, imparfait, plus-que-parfait //

Mode impératif, présent //

Modes non personnels : infinitif, participe présent, participe passé.

Forme active / forme passive / forme impersonnelle / forme négative / forme exclamative.

Phrase simple / phrase complexe / phrase verbale / phrase non verbale.

Voix active, voix passive, voix pronominale.

Proposition : indépendante / principale / subordonnée.

Proposition subordonnée conjonctive, interrogative indirecte, relative, infinitive, participiale.

Coordination / juxtaposition / subordination.

Discours direct / indirect / indirect libre.

Champ lexical, famille de mots, champ sémantique, niveau de langue.

Mot dérivé, mot composé, locution.

Radical, préfixe, suffixe, synonyme, antonyme, homonyme, polysémie.